

OFFRE D'EMPLOI

Animateur·ice Technicien·ne d'Activité (ATA)

Pour l'encadrement de l'activité : **ZUMBA**

L'association : La Maison des Jeunes et de la Culture de Villeurbanne est une association d'éducation populaire. Elle favorise les liens intergénérationnels, les échanges de savoir et encourage les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population. Elle est ouverte à toutes et tous...

Horaires : 2h hebdomadaires en face à face pédagogique.

Public : Adultes, 15 ans et plus.

Lundi : 18h30-19h30

Mardi : 18h30-19h30

Temps de travail annualisé sur 12 mois pour 30 à 32 semaines travaillées de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Nature du Contrat : CDI à temps partiel

Classification Convention Animation : 1

Indice : 250

Description générale du poste : l'animateur·ice technicien·ne d'activités, placé·e sous l'autorité du directeur, chef du personnel par délégation, participe à la mise en œuvre du Projet Associatif de la MJC. Son intervention professionnelle doit refléter les valeurs et les principes de la MJC. L'ATA fait partie intégrante de l'équipe éducative de la MJC. Il/elle travaille en étroite collaboration avec la coordinatrice du pôle ateliers qui gère l'ensemble de l'activité des ATA. Il/elle échange régulièrement avec la coordinatrice sur son activité.

Objectifs généraux de la mission :

- ◆ Développer l'autonomie des adhérent·es afin de favoriser les coopérations,
- ◆ Développer la confiance, l'image et l'estime de soi pour s'épanouir,
- ◆ Encourager l'engagement pour expérimenter et construire des projets,
- ◆ Permettre à toutes et tous d'accéder à l'éducation, à la culture, aux sports, aux activités artistiques et de bien-être.

MISSIONS :

- Animer des ateliers à destination des adhérent·es de l'ensemble de l'association :

- ◆ Préparer sa séance / son atelier,
- ◆ Accueillir les adhérent·es dans une salle prête pour l'activité, pointer les présences,
- ◆ Proposer une pédagogie permettant à chaque adhérent·e de progresser à son rythme,
- ◆ Transmettre un savoir, une technique,
- ◆ Favoriser la participation et l'expression des adhérent·es dans le groupe,
- ◆ Connaître les adhérent·es (leur prénom, leurs souhaits) et créer des temps d'échanges avec ses groupes.

- Développer la participation des adhérent·es à la vie de l'association :

- ◆ Connaître ce qui se déroule à la MJC, événements et temps collectifs et en informer ses adhérent·es,
- ◆ Susciter la participation des adhérent·es à la vie associative (événements, projets, AG, commissions).

CONDITIONS :

- Compétences / Capacités requises :

- ◆ Capacité d'autonomie, d'anticipation et d'organisation dans le travail,
- ◆ Capacité et intérêt pour le travail en équipe, la co-construction,
- ◆ Motivation certaine pour le travail dans une association,

- Savoir-être :

- ◆ Dynamisme, bon relationnel et sens de l'organisation,
- ◆ Être soucieux des mesures d'économie d'énergie.

Poste à pourvoir en CDI au 01 septembre 2023

Envoyer CV avec courrier d'accompagnement à Djohor AMELLAL – Coordinatrice des activités et de la vie associative.

Mail : ateliers@mjc-villeurbanne.org – tel : 04 78 84 84 83

MJC de Villeurbanne, 46 cours du Dr Jean Damidot - 69100 VILLEURBANNE